

Programme Régional Forêt Bois de Guyane

Ateliers thématiques Novembre 2017 Synthèse des échanges*



* ce document n'est pas un compte-rendu exhaustif des discussions de chaque atelier mais une retranscription des points principaux ayant un lien avec le PRFB et des principaux sujets d'échange.

→ Lundi 6 novembre 9h

→ Personnes présentes

- Bernard Gwladys, DAAF
- Bonjour Isabelle, Centre Technique Bois Forêt Guyane
- Descroix Laurent, ONF R&D
- Mansuy-Azandegbe Afi , Délégation Régionale à la recherche et à la technologie SGAR
- Vernet Etienne, Forest initiativ
- Roggy Jean-Christophe, UMR Ecofog
- Beauchêne Jacques, CIRAD
- Traissac Stéphane, AgroParisTech UMR Ecofog
- Derroire Géraldine, AgroParisTech UMR Ecofog
- Roubaud Franck, Guyane Développement Innovation
- Miss Fanny, SIMA-PECAT et Agroforestière
- Moinecourt Hervé, Cellule Biomasse DAAF
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **Veiller à la cohérence du PRFB avec les autres documents et outils existants** (Stratégie Régional Innovation, Projets Investissements Avenir 3, Initiative pour une Recherche Interdisciplinaire sur les Systèmes et Territoires Amazoniens..),
- **Continuer les efforts** de recherche/innovation sur **l'acquisition de données** via satellite ou via l'aérien et sur le **traitement des données récoltées** (LIDAR, hyper-spectrale, algorithmes...) afin de mieux prédire les **volumes et la qualité des bois sur pied par des techniques non destructrices**,
- **Continuer les efforts** de recherche sur les **services écosystémiques** / bilan Carbone/ adaptation au changement climatique via le **dispositif GFClim**,
- **Maintenir sur le long terme et renforcer le dispositif GUYAFOR** sur la dynamique de la forêt exploitée et la résilience face au dérèglement climatique,
- **Axes de recherche** : vers une valorisation 100% matière, R&D matériaux (assemblage collage, BMA BMR), réhabilitation / restauration des terrains miniers, techniques d'exploitation forestière à faible impact, potentiel de croissance sur terrains dégradés, filière semences locales, filière bois de rose...
- **Faciliter le transfert de connaissances recherche → professionnels** en développant des cellules de valorisation avec des **outils de diffusion** pour partager les informations et guider les choix de professionnels via des dispositifs tel que **PLATEXFOR** mais aussi via des **appuis juridiques et réglementaires aux entreprises**,
- **Continuer le travail de R&D** via le centre technique mais pas que; nécessité de **nouveaux acteurs intermédiaires** pour mettre en œuvre le transfert et la R&D (financements à trouver),
- **Influer sur l'adaptation des exigences réglementaires** en faisant reconnaître les **spécificités territoriales**,
- S'attacher à **démontrer le rôle important de la Guyane** dans l'acquisition de **références, de savoir faire et d'exemplarité** qui permettent à la France mais aussi à l'Europe d'avoir du poids et du crédit à l'international pour engager des partenariats,

→ Autres échanges

- Interrogations sur la suite de Guyane Energie Climat en difficulté financière,
- Recherches bilan carbone / résilience au changement climatique /services écosystémiques : déclinaisons importantes pour guider les choix des socio-professionnels mais également en termes de stratégie d'aménagement du territoire (conversions des surfaces, dessertes...),
- Importance de mieux comprendre la qualité des bois sur pied et de trouver des explications aux défauts et aux singularités observés,
- Déterminer les critères externes non destructifs permettant de prédire la qualité des bois sur pied
- Bois énergie : attention à la perte d'information sur la diversité et la spécificité des essences lors de la mise en place de la filière, continuer à étudier des valorisations différentes,
- Difficulté de l'échelle de temps (long voir très long terme) pour vérifier si le principe d'exploitation actuelle respecte les grands modèles de la biodiversité, + lien avec les plantations,
- Communication : intra recherche, vers la filière professionnelle, vers l'extérieur (politiques, citoyens),

→ Lundi 6 novembre 14h

→ Personnes présentes

- Taberlet Florent , SGAR Préfecture
- Bernard Gwladys, DAAF
- Panchout Julien, ONF
- Rives Fanny, Parc Amazonien Guyane
- Chambrier JP, président FOAG
- Chambrier Anne Marie, FOAG
- Labonté Fabrice, chef coutumier
- Van Der Pijl Sylvio, chef coutumier du village Balaté
- Pradinaud Daniel, collectif des chasseurs de Guyane
- Rodrigues Da Silva Daniel, collectif des chasseurs de Guyane
- Sabajo Priscilla, collectif des chasseurs de Guyane
- Hervouet Anne, DEAL (Milieux naturels, biodiversité, sites et paysages)
- Buzaré Loic, Collectivité Territoriale de Guyane
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **Gros enjeu (transversal) sur l'éradication de l'orpaillage illégal,**
- Flou sur les **400 000 ha** en + ou comprenant les ZDUC actuelles , quelles modalités d'attribution : mission foncier à venir, attendre pour écrire quelques chose dans le PRFB, **réflexion à avoir sur le statut juridique des ZDUC**
- **Reconnecter les outils de gestion des ZDUC aux autorités coutumières,**
- **S'assurer que des moyens dédiés à la gestion forestière** soient prévus dans le financement du futur Haut Conseil des chefs coutumiers,
- **Favoriser le transfert de compétences de l'ONF** vers les communautés pour **aller à terme vers l'autogestion** pour les communauté qui le souhaitent, nécessité de **faire remonter les besoins** via de l'animation locale,
- **Travailler à la facilitation** de la compréhension des règles des ZDUC et à l'**accompagnement** des populations dans la gestion forestière. S'appuyer sur les exemples positifs (cf. travail GRAINE notamment),
- **Identifier les ressources de produits forestiers non ligneux utilisés par les populations et faisant l'objet de tension** afin d'en caractériser les usages et de définir des modes de gestion,

→ Autres échanges

- Difficulté de la gestion forestière en ZDUC/ gestion retirée à l'ONF mais pas pour autant confiée aux communautés , pas de contrôles des usages et usagers, pas de vision/gestion,
- Aspiration des populations à faire du développement économique sur ces zones et à avoir l'exclusivité, le PRFB ne règlera pas ces questions importantes sur l'évolution du statut de 1987 des ZDUC, aller vers titre de propriété collectif pour le chef coutumier?
- Réfléchir à l'accessibilité des ZDUC : double tranchant: populations intéressées par les pistes mais en même temps non car peur de faciliter l'accès à tout type d'autres activités,
- Demande de formation des jeunes locaux à la gestion forestière, nécessité d'identifier les personnes intéressées,
- ONF pas pro actif auprès des ZDUC mais prêt à étudier les demandes de partenariat pour aller vers une gestion autonome des communautés.

→ Mardi 7 novembre 9h

→ Personnes présentes

- Taberlet Florent , SGAR Préfecture
- Bernard Gwladys, DAAF
- Panchout Julien, ONF
- Sibille Jean-Luc, ONF SAT
- Bocquet Aurélie, ONF Sylvétude
- PrévotEAU Jean-Marie, animateur Parc Naturel Régional de Guyane
- Sabajo Priscilla, collectif des chasseurs de Guyane
- Hervouet Anne, DEAL (Milieux naturels, biodiversité, sites et paysages)
- Huyghues Despointes Yannick, Collectivité Territoriale de Guyane
- Maximin-Boutin Bénédicte, Collectivité Territoriale de Guyane
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **Gros enjeu (transversal) sur l'éradication de l'orpaillage illégal**, demande d'orienter la lutte sur les sites emblématiques et intéressant pour le tourisme,
- **Travailler à l'élaboration d'un schéma de zonage volontaire par collectivité territoriale** pour définir les zones de chasse et les zones touristiques,
- **Travailler sur l'accueil en forêt (infrastructures, hébergements...)** pour répondre aux normes (labels, guichet unique d'hébergement CTG...),
- **Travailler sur la problématique de l'accès aux pistes post-exploitation** : surtout **problème de financement de l'entretien**, mener la réflexion sur quelques sites prioritaires ? Moyens CTG ?
- **Travailler sur l'entretien des sentiers de découvertes/randonnée et la création de nouveaux** dans les zonages hors chasse, à articuler avec les documents existants (PDIPR, documents PNR...)
- **Faciliter l'accès des scolaires / jeunes à la forêt** (classes vertes, réglementation sorties scolaires...),
- **Accompagner le développement touristique sur certains sites industriels et sur certains sites amérindiens** s'il est clairement exprimé une telle volonté (notions de statuts, d'assurances...).

→ Autres échanges

- Difficulté d'observation de la faune pour les animateurs et guides touristiques, vrai problème avec la chasse sur certains sites,
- Densité faunistique = véritable enjeu pour le développement du tourisme en forêt,
- Efforts de formation et de sensibilisation des chasseurs avec charte de bonne conduite,
- Nécessité de création d'outils type aquarium, insectarium, reptilium... pour faire partager la forêt,
- Problème général de l'accueil des touristes en Guyane (capacité et qualité hôtelière, équipements, infrastructures...),

→ Mardi 7 novembre 14h

→ Personnes présentes

- Bernard Gwladys, DAAF
- Bonjour Isabelle, Centre Technique Bois Forêt Guyane
- Taberlet Florent , SGAR Préfecture
- Nicolet Gregory, Interpro
- Panchout Julien, ONF
- Cuvelier Aurélie, ONF
- Descroix Laurent, ONF R&D
- Roggy Jean-Christophe, UMR Ecofog
- Morel Maxime, Voltalia
- Miss Fanny, SIMA-PECAT et Agroforestière
- Erice Nicolini, CIRAD
- Guerrini Xavier, CIRAD
- Amusant Nadine, CIRAD ECOFOG
- Sauvalle Yan, DEAL
- Flon Nicolas, DEAL
- Maximin-Boutin Bénédicte, Collectivité Territoriale de Guyane
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **S'assurer de la faisabilité réglementaire** du développement des plantations en Guyane et travailler à un cadre réglementaire adapté,
- **Passer du stade expérimental au stade démonstrateur** avant de passer au stade « intensif », tout en continuant la recherche sur les essences,
- **Élaborer un schéma régional des plantations forestières** prenant en compte l'ensemble des composantes nécessaires dont le foncier,
- **S'assurer de la poursuite des programmes de recherche GFCLim et ForesTreeCultur** notamment pour répondre aux interrogations sur le bilan carbone,
- **Favoriser l'émergence d'une véritable filière locale d'approvisionnement en plants et graines,**
- Favoriser les **transferts de connaissances** de la recherche vers les entreprises,
- Travailler à **l'adaptation de la réglementation sur les semences au contexte guyanais** (semences tropicales locales) pour garantir la traçabilité et la qualité des semences,
- **Assurer une veille réglementaire afin de s'adapter aux évolutions de réglementations européennes** pour assurer la pérennité des activités dans le contexte guyanais et de peser sur les arbitrages en termes d'aides,
- Ne pas oublier les **plantations à haute valeur ajoutée et patrimoniale** (bois de rose, extractives...),
- Renforcer la volonté de mettre **la mixité BO/BE au centre des politiques,**

(Objectifs = Identifier une réserve foncière de 50 000 ha d'ici 1 an, clarifier la réglementation dans le même temps et commencer à planter 50ha/an d'ici 2 ans)

→ Autres échanges

- Pas de plantations envisagées dans le DFP tant que le modèle économique et technique n'est pas validé,
- Problème de validité de la carte de potentialité des sols,
- Outil d'aide à la décision développé et vendu par des prestataires privés sur la qualité des sols en agriculture notamment, différentes échelles de travail possibles,
- Retour d'expérience difficile car problème d'entretien sur les plantations expérimentales existantes (problématique de financements sur le long terme),
- Demande de mettre en place un **outil de croisement de données de surface** pour identifier les zones favorables (PLU, SAR, pédologie, biodiversité...) et un **guichet unique** permettant de répondre aux demandes de terrains

→ Mercredi 8 novembre 9h

→ Personnes présentes

- Bernard Gwladys, DAAF
- Taberlet Florent , SGAR Préfecture
- Panchout Julien, ONF
- Bravo Alain, Comité de chasse, responsable association Amazon Aouran
- Belloiseaux, association chasse
- Guillot Xavier, ASCAG, Collectif des chasseurs de Guyane
- Pradinaud Daniel, collectif des chasseurs de Guyane
- Rodrigues Da Silva Daniel, collectif des chasseurs de Guyane
- Sabajo Priscilla, collectif des chasseurs de Guyane
- Roger Achille, collectif des chasseurs de Guyane
- Rippaud Jérémie, SMPE (ONCFS+AFB)
- Ferreira Do Amaral Ambroise, ONCFS
- Goguillon Bertrand, Parc Amazonien de Guyane
- Petitguyot Thomas, DEAL
- Buzaré Loic, Collectivité Territoriale de Guyane
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **Gros enjeu (transversal) sur l'éradication de l'orpaillage illégal,**
- **Plusieurs visions de la chasse s'opposent** en termes de réglementation, de permis, d'accès aux pistes, de gestion de la ressource... → **renforce la nécessité de structurer l'activité pour plus de représentativité et de légitimité,**
- **Promouvoir l'utilité et le besoin d'une représentation structurée de la diversités des chasseurs,**
- **Continuer la réflexion sur l'accès aux pistes forestières** dans l'attente de la mise en place d'un structure d'identification claire des chasseurs,
- **Renforcer la collaboration entre institutions et chasseurs** pour lutter contre les activités illégales et les atteintes à l'environnement (remontées d'informations des chasseurs, descente d'informations des actions engagées par les services concernés),
- **Travailler à l'élaboration d'un schéma de zonage volontaire par collectivité territoriale** pour définir les zones de chasse et les zones touristiques, **pilotage CTG ? +** attention aux liens avec les contrats de territoire à venir,
- **Renforcer le partenariat entre chasseurs et organismes scientifiques,**
- Impliquer les chasseurs dans un processus de comptabilisation / gestion des prélèvements (animaux tués)

→ Autres échanges

- Code forestier : ONF non mandaté pour gérer la chasse en Guyane,
- 2 visions opposées chez les chasseurs, ce qui ne participe pas à une représentativité claire,
- Comité des chasseurs : demande d'accès libre aux pistes, faire des chasseurs des ayants droits des pistes, demande la levée de l'abrogation du titre « chasse » code de l'environnement au moins pour les associations communales agréées de chasse, demande réglementation pour aider à la résolution des problèmes de ports d'armes, de sécurité et de préservation de la ressource, nécessité d'une structuration des chasseurs,
- Collectif des chasseurs : l'accès aux pistes n'est pas une priorité, organisation de formations, contre un permis imposé sans concertation, prendre en compte la diversité des chasseurs Guyanais, pas besoin de structuration des chasseurs dans l'immédiat, éduquer plutôt que réglementer,
- Pistes : idée de rétrocéder les pistes ou l'entretien n'est pas important: problème de coût malgré tout et de nécessité d'identification de l'entité juridique de représentation des chasseurs,
- Demande des chasseurs de pouvoir chasser sur les zones orpaillées illégalement notamment sur le secteur de la réserve de Petit Saut ,
- Demande retour d'informations sur les prélèvements fournis par les chasseurs (suivi génétique, maladies...),

→ Mercredi 8 novembre 14h

→ Personnes présentes

- Bernard Gwladys, DAAF
- Taberlet Florent , SGAR Préfecture
- Panchout Julien, ONF
- Ricardou Alizée, CEPOG
- Coppel Alain, ONF
- Pernod Rémi, Amazone Gold
- Delanfranchi JL, Altarocca
- Briand Alexandre, SAS SIAL
- Perlina Marcello, NPG Sarl
- Nogueira Alesca, SMBV
- Costa Henrique, Costa
- Jalic Robin, SAS Gaia
- Brouard Thibaud, PTMG-CTG
- Horth Gauthier, FEDOMG
- Boudire Michel, FEDOMG
- Cailleau Alexandre, CME
- Ortelli Adrien, DEAL
- Buzaré Loïc, Collectivité Territoriale de Guyane
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **Gros enjeu (transversal) sur l'éradication de l'orpaillage illégal,**
- **Être attentif aux éventuels conflits d'usage** à venir avec les autres activités via la **mise en place éventuelle d'un outil de dialogue volontaire** entre les usagers de la forêt (zonages, interlocuteurs identifiés...),
- **Encourager à la finalisation du livre blanc** de la mine responsable et d'une convention d'engagement volontaire (démarche ministérielle hors cadre PRFB),
- **Mettre en place un coopération plus étroite entre miniers et institutionnels sur la réhabilitation des sites** (difficultés pour trouver les semences locales, problème de qualité des sols,...), faire le lien avec les plantations et le programme ForesTreeCultur,
- **Besoin d'un appui technique et financier auprès des miniers** (via PTMG porté par la CTG et la grappe Orkidé) **pour maintenir l'effort de recherche & développement** pour améliorer les techniques de recherche et d'exploitation de la ressource afin de mieux répondre aux exigences environnementales,
- Volonté de donner une **seconde vie aux bases vie** (via opérateurs touristiques par exemple) → toujours problème du financement de l'entretien des pistes.

→ Autres échanges

- FEDOMG: activité minière toujours défavorisée par rapport aux autres activités notamment touristiques, activités agricoles illégales sur concessions minières régularisées, autres activités professionnelles consultées lors de projets miniers alors que l'inverse n'est pas vrai, données des études d'impacts fournies par les miniers les desservent au final, pistes abandonnées réclamées, demande de layons d'accès, demande d'utilisation de pelle de 25t, rôle social des mines, de mande d'accès aux sites d'orpaillage illégaux...
- Schéma Départemental Minier : aucune des parties (ONF, FEDOMG, Asso environnementales..) satisfaites du document,
- ONF rappelle les règles concernant les pistes forestières et le choix des pelles de 21t pour une question d'optimisation des engins et de réduction des impacts,
- ONF a pour mission de gérer le domaine forestier sur un pas de temps long sans se soucier du court de l'or,
- Bilan carbone de la mine notamment plombé par la dette coupe rase, renvoi vers programme GFCLIM
- Rappel de l'asymétrie des impacts potentiels entre activités minières et autres activités notamment touristiques, d'où la nécessité de répondre non seulement au code minier mais également comme toute autre activité au code de l'environnement et au code forestier notamment,
- Séries d'intérêts écologiques non opposables aux miniers mais notice d'impact renforcée nécessaire,

→ Jeudi 9 novembre 9h

→ Personnes présentes

- Bernard Gwladys, DAAF
- Taberlet Florent , SGAR Préfecture
- Panchout Julien, ONF
- Cuvelier Aurélie, ONF
- Rives Fanny, PAG
- Sauvalle Yan, DEAL
- Bourbier Lucas, EPFAG
- Louison Franck, UTB
- Maximin-Boutin Bénédicte, Collectivité Territoriale de Guyane
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **Gros enjeu (transversal) sur l'éradication de l'orpillage illégal et les activités illégales dans leur ensemble,**
- **Créer un/des cadre(s) de gestion durable en zones isolées :**
 - ✓ en rédigeant des Directives Régionales d'Aménagement : délais 1 à 2 ans,
 - ✓ en appliquant un Règlement Type de Gestion hors DRA transitoirement sur dérogation ministérielle,
 - ✓ en donnant une mission d'intérêt général à l'ONF sur les zones où elle n'intervient pas pour mise en place DRA + RTG,
 - ✓ En imaginant d'autres cadres de gestion durable,
- **Trouver un cadre juridique à la vente des bois issus de la défriche agricole dans ces zones,**
- **Travailler sur la mise en place de stocks** pour éviter les tensions lors des commandes publiques et permettre une meilleure réactivité des entreprises locales,
- **Réfléchir à des mesures transitoires permettant de répondre aux forts besoins de bois** sur certaines zones (Maripasoula, Papaïchton notamment),
- **Mettre en avant le rôle du Parc Amazonien de Guyane dans la gestion forestière et sociale** dans les zones isolées en gardant en tête l'objectif de gestion durable mais en trouvant des **solutions transitoires** adaptées aux cas très différents,
- **Travailler à un cadre juridique permettant un approvisionnement en bois local** au sein des ZDUC les plus isolées
- **Nécessité de renforcer les contrôles en lien avec le Règlement sur le Bois de l'Union Européenne** (diligence raisonnée),
- **Travailler sur la commande publique** (PEFC, allotissement, part du bois...)
- En attendant la mise en place d'une gestion durable, **ne pas exiger le label PEFC dans les zones isolées afin de permettre l'approvisionnement en bois local légal,**
- **Travailler sur l'emploi et la formation** pour favoriser les recrutements dans les zones isolées

→ Autres échanges

- Des cas très différents : dans Domaine Forestier Permanent / hors DFP avec gestion ONF / hors DFP sans gestion ONF.
- Deux notions essentielles :
 - ✓ bois issu de gestion durable: préalable à tout financement européen des pistes et nécessaire à PEFC,
 - ✓ bois légal : issu ou pas de gestion durable majoritairement vendu par l'ONF ,
- Sujet biomasse en zones isolées : au stade de micro-projets expérimentaux, nécessité de mettre en place les DRA pour avancer sur le sujet.
- Demande des exploitants de pouvoir scier en forêt, difficulté vis-à-vis de la traçabilité, dérogation possible, gestion au cas par cas de l'ONF,
- Gros besoins en bois dans les prochaines années sur Maripasoula, impossible d'y répondre en l'état actuel sans apport du bois du littoral
- Rôle du PAG : formation, suivis individuels des petits exploitants, animation avec les mairies et ONF pour les aménagements forestiers.
- Faire monter les populations en compétence hors des cadres d'objectifs habituels,
- Importance de différencier les cas : type Maripasoula (besoins importants, exploitants présents, marchés publics), type Camopi (marchés publics pas d'exploitants), ZDUC autres (pas d'exploitants, formation= pari social sur le long terme),
- Problématique des prélèvements de sable/graviers pour béton dans le fleuve dans secteur Maripasoula,
- Prendre en compte la dynamique de population sur certains secteurs et l'aspect multiusages du foncier, imbrication avec l'agriculture...

→ Jeudi 9 novembre 14h

→ Personnes présentes

- Bernard Gwladys, DAAF
- Taberlet Florent , SGAR Préfecture
- Panchout Julien, ONF
- Cuvelier Aurélie, ONF
- Descroix Laurent, ONF
- Berlioz Eric, Interprobois
- Righes Marc, Interprobois
- Nicolet Gregory, Interprobois
- Louison Franck, UTB
- Rives Fanny, PAG
- Bléhaut Jean-Baptiste, SOMIVAL

→ L'essentiel à retenir pour le PRFB

- **Renforcer les moyens de lutte contre la fraude** (respect code du travail, bois illégaux, concurrence déloyale...), **mettre en commun les différents moyens de lutte et organiser les contrôles**,
- **Promouvoir l'application de critères d'attribution objectifs et vérifiables** dans les marchés publics et les appels d'offres privés, **intégrer des critères de plus value** pour l'utilisation du bois local,
- **Communiquer et sensibiliser à l'utilisation du bois** via des outils tels que les CCAG et CCTP type bois de Guyane, utiliser le document « Comment prescrire le bois dans la commande publique ? »,
- **Travailler à l'établissement d'une charte bois construction** CTG/entreprises (inscrire une volonté d'aller vers),
- **Encourager à une meilleure lisibilité** (qualité, volumes), **à une meilleure planification et une plus grande standardisation de la commande publique** (via marchés à bon de commande),
- **Défendre la mise en place d'infrastructures adaptées à la mobilisation du bois et aux activités de transformation** (routes, ponts, réseaux téléphoniques...),
- **Trouver un usage à chaque type de bois / type de qualité** en continuant le travail sur les qualifications et les caractérisations des bois,
- **Favoriser la rencontre acheteur/vendeur** et la **mutualisation des outils** (fablab, platexfor...),
- **Sécuriser le cadre juridique des contrats de vente de bois** (contrats à 10 ans possibles, + lettres d'intentions à 20 ans de l'ONF, alternatives aux cautions bancaires...),
- **Appuyer la pertinence de la création de pôles bois** répartis géographiquement sur le territoire guyanais,
- **Mettre en place des outils permettant la pérennité des emplois et des entreprises** (relève des dirigeants notamment)
- **Sujet de l'export non abordé mais à aborder dans PRFB**,
- **Maintenir l'investissement pour la création de pistes forestières**,
- **Veiller à la stabilité législative afin de ne pas déstabiliser la filière déjà sous tension**,

(Sujet du moment : mesurer le risque et accompagner ONF et entreprises suite aux surcoûts liés à l'instauration de l'étude d'impact pour en faire un outil de plaidoyer auprès de l'Etat,)